

# Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2022

*Heure de début de l'assemblée générale : 10 h 05*

Didier Gagne, président de notre association, a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes et a salué Messieurs Michel Traveley, adjoint au sport à la mairie de Paray Le Monial et Jean-Noël Ducret, président de l'OMS, qui font une fois de plus l'amitié de leur présence, à l'occasion de l'assemblée générale de la pétanque parodienne qui clôtura la saison 2021/2022.

Puis, il a, dans un premier temps, invité toutes les personnes présentes à se lever pour respecter un moment de recueillement à la mémoire des membres du club et de leurs proches qui nous ont quitté ces derniers mois.

Didier Gagne a commencé par remercier la municipalité et l'OMS, pour l'aide financière et matérielle qui nous est accordée chaque année. Il a également remercié tous nos sponsors, pour leur soutien financier et matériel,

Il a adressé un « grand merci » aux bénévoles qui s'investissent régulièrement et qui contribuent largement au succès de nos manifestations.

Enfin, il a adressé un remerciement spécial à Freddy Arnoux, qui bien que futur président du club de la Briérette, a toujours répondu présent à chaque fois qu'il a été sollicité (coupe de France, prix des commerçants, les 10 heures de Paray, la brocante, le repas du championnat des clubs ... ).

## **I - Petit compte-rendu de la réunion de secteur du 14 octobre dernier :**

Le prix de la licence est fixé à 38 €, mais maintenu à 40 € pour les hommes, 25 € pour les femmes et 10 € pour les jeunes. Le montant des mutations reste inchangé (30 € département 71 et 50 € autres départements),

Le France Triplette mixte est inscrit au programme 2023 : il aura lieu les 25 et 26 mars 2023 et le « France » aura lieu à Vaux en Velin (CD 69) les 15 et 16 juillet 2023,

Le France Tir de Précision est inscrit au programme 2023. Il aura lieu à Flamanville (CD 50) le 7 juillet 2023,

Le calendrier papier est remplacé par un calendrier numérique qui sera disponible sur le site CD 71,

A compter du 1er janvier 2023, les concours « 55 ans et + » sont supprimés, la catégorie « vétérans » reste fixée à 60 ans,

Les renouvellements des licences se feront à compter de novembre,

A compter de 2023, l'organisation des différents championnats se fera sur 3 secteurs : Bassin Minier/Digoinois – Maconnais et Chalonnais ! Le début des compétitions se fera le samedi matin à 8 heures 30 ...

## **II - Rapide bilan des activités de la saison écoulée :**

Cette saison, notre club a organisé :

- . 10 heures de Paray le 11/12/2021, concours complet avec 56 équipes,
- . Triplettes du 12/03/2022, 55 équipes,
- . Triplettes vétérans le 17/03/2022, 41 équipes,
- . Triplettes vétérans le 07/04/2022, 31 équipes,
- . Rencontres CDC vétérans le 14/06/2022,
- . Prix des commerçants le 01/08/2022, 166 équipes,
- . 1ère brocante le 28/08/2022, environ 60 exposants,
- . Rencontres CDC séniors H et F le 04/09/2022,
- . Participation à la fête des associations les 7 et 08/10/2022,
- . 2ème Loto le 30/10/2022, près de 400 personnes,
- . 5 concours « sociétaires,
- . Un « repas bénévoles » préparé par Philippe, pour environ 60 personnes,
- . Différentes activités au sein de la section vétérans ...

Même si cette année encore, plusieurs concours ont dû être annulés, la « pétanque parodienne » reste parmi les clubs les plus actifs du département, à titre d' exemple, certains « collègues » organisent à peine un concours par an !

## **III - Bilan moral :**

Parole donnée à Yannick Simonnet :

Il y avait 72 licenciés en 2021, il y en a eu 108 en 2022, soit 50 % de plus !

De même, il y avait 44 « cartes loisirs » en 2021, il y en a eu 50 en 2022, soit plus de 8 % de plus !

A noter que nous avons eu 14 nouvelles licences et une mutation.

Pour 2023, la liste des licenciés qui auront besoin d'un certificat médical est en

ligne sur notre site « la pétanque parodienne » et est également affichée dans le boulodrome.

Les divers documents (demande de licence, certificat médical, questionnaires de santé pour les majeurs et les mineurs) vous seront remis au boulodrome par Yannick Simonnet, et récupérés à partir du 9 novembre 2022.

***Des permanences seront tenues les lundis, mercredis et vendredis de 14 à 14 heures 30 et de 18 à 18 heures 30, du 9 novembre au 19 décembre 2022.***

Reprise de la parole par Didier Gagne :

2 licenciés du club ont été sanctionnés par notre bureau ...

**Le rapport moral a été approuvé par l'assemblée ...**

Avant de poursuivre, notre président a dit un mot sur le nombre d'adhérents tout confondu, qui est à nouveau en hausse, avec 158 membres (108/50) contre 116 (72/44), il y a un an.

Avant covid, nous étions 165 en tout, Didier Gagne constate avec plaisir que nous sommes revenus à un niveau comparable, ce qui fait de notre club le plus important de notre secteur.

Un dernier mot également à propos de notre site internet, géré par Yannick, qui est une mine d'informations et qui, avec près de 500000 visites au compteur, contribue largement à la bonne notoriété du club.

#### **IV - Bilan financier :**

Notre trésorerie a été vérifiée le mercredi 26 octobre 2022 par Alain Guittat et Daniel Langlois, commissaires aux comptes, en présence de notre trésorière, Martine Touillet et de moi-même.

Les chiffres ont été donnés durant l'assemblée.

**Le rapport financier a été approuvé par l'assemblée ...**

#### **V - Bilan sportif :**

En championnat des clubs, les féminines terminent 3èmes de leur groupe.

Les équipes vétérans 2 et 3 se classent toutes les deux 7èmes sur 8 de leur poule.

Les équipes vétérans 1 et séniors 1 font une belle saison en se classant 2èmes de leur poule, avec une seule défaite chacune.

Enfin, notre président félicite les équipes séniors 2 et vétérans 4, respectivement coachées par Julien Pernet et Alain Taboulot, qui sont premières de leur groupe et accèdent à la division supérieure. **Applaudissements ! ...**

Au chapitre des « choses » qui fâchent, certains joueurs vétérans et séniors ne portaient pas la tenue du club, shorts ou bas de survêtements. Il est rappelé que cela est obligatoire et que ces tenues ont fait l'objet d'une négociation au plus juste avec nos fournisseurs. Ainsi, vous pouvez obtenir, avec la participation du club, un short pour la somme exorbitante de 5 euros !

A l'avenir, il faudra respecter cette règle et les responsables d'équipes y veilleront.

Une fois de plus, Séverin Misticone et Maxime Fleurieau, qui, en association avec le club de Macon, sont devenus champions de Bourgogne juniors par équipe : félicitations à eux !

Ce qui leur a permis de participer au championnat de France à St-Pierre les Elbeuf, où ils ont terminé 5èmes ! **Applaudissements ! ...**

Il faut ajouter que Maxime, champion du monde junior en titre, a été sélectionné par le comité de Saône et Loire pour participer au « trophée des villes » à Palavas Les Flots, du 17 au 20 novembre 2022. Il s'agit d'une compétition très importante qui réunit les meilleurs joueurs français et étrangers. Souhaitons à Maxime de donner le meilleur de lui-même et surtout de profiter de ces bons moments ...

## **VI - Projets pour la saison prochaine :**

Cela va commencer par les « 10 heures » le 10 décembre prochain, concours qui est complet depuis longtemps et les chanceux qui ont pu s'inscrire, attendent cette date avec impatience !

Toutes les bonnes volontés vont être sollicitées ; une fiche d'inscription sera affichée au boulodrome ... notre président vous remercie par avance.

Si la situation sanitaire le permet, reprise de la marche normale du club avec l'organisation de nos concours habituels, dont voici le calendrier :

- . 07 janvier, triplettes séniors,
- . 21 janvier, concours handisport / oxygène,
- . 04 février, triplettes mixtes,

- . 11 mars, triplettes séniors,
- . 16 mars, triplettes vétérans,
- . 06 avril, triplettes vétérans,
- . 07 octobre, triplettes séniors,
- . 18 novembre, triplettes mixtes,
- . 09 décembre, les 10 heures,

Pour le prix des commerçants, le bureau réfléchit actuellement à une autre formule, comme par exemple un « 10 heures d'été », qui se déroulerait sur une journée, avec un repas à midi et qui se jouerait à l'extérieur en acceptant plus d'équipes, avec inscriptions à l'avance par courrier.

Reprise également de nos concours « sociétaires », les dates seront fixées lors d'une prochaine réunion de bureau. Un concours de « Noël » est également envisagé, ceci sera vu lors d'une prochaine réunion de bureau.

Lors de la « réunion de secteur », il a été demandé l'organisation à Paray de rencontres de championnats des clubs aux dates suivantes :

- . Mardi 23 mai, pour l'ensemble des équipes vétérans,
- . Dimanche 25 juin, pour les féminines et les séniors.

Enfin, le « loto » et la « brocante » vont certainement être renouvelés, les dates sont à fixer !

## **VII - Election des membres du bureau :**

Fabrice et Karine ont démissionné du « bureau » et il n'y a pas d'autres membres sortants cette année, compte-tenu du fait que l'ensemble du bureau a été réélu il y a un an en raison de l'épidémie de covid ...

Le nombre de membres du bureau est fixé par les statuts du club de 6 à 20, élus par bulletin secret pour une période de 2 ans.

A ce jour, notre bureau est composé de **13 membres**.

Seul Philippe Potignon s'est proposé pour intégrer le bureau.

Pour être élu, il convient bien entendu d'obtenir la majorité des suffrages exprimés. Sur les bulletins distribués, vous pouvez rayer le nom qui est mentionné et/ou ajouter un ou plusieurs noms.

Avant de terminer, Didier Gagne a dit un dernier mot. Lors de la dernière réunion de bureau, il avait annoncé qu'il envisageait de quitter la présidence du club et qu'il annoncerait sa décision lors de cette AG.

Après en avoir discuté avec certains membres du bureau et après avoir clarifié certains points, il a une mauvaise nouvelle à annoncer ! Il a décidé de continuer et d'aller au bout du mandat pour lequel il a été réélu l'an dernier.

Prochaine réunion de bureau : **lundi 7 novembre 2022, à 18 heures 00.**

Enfin, l'AG du CD 71 aura lieu à Autun le 19 novembre prochain. N'étant pas disponible à cette date, il conviendra donc qu'un ou deux autres membres du bureau s'y rendent pour représenter le club.

Notre président conclut en espérant ne pas avoir été trop long et remercie l'assemblée de l'avoir écouté. Il souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une excellente année 2023.

Il donne ensuite la parole à Mr Michel Traveley ainsi qu'à Mr Jean-Noël Ducret.

Résultat du vote :

**43 votants : 39 pour et 4 contre ! Philippe Potignon intègre donc le bureau.**

#### **VIII – Remise des bons d'achats sociétaires :**

Les bons d'achats ont été remis aux personnes ayant fait 3 concours et présentes à l'assemblée générale, ou excusées.

*Fin de l'assemblée générale : 12 h 00*

**Il s'en est suivi le « verre de l'amitié », puis un repas pour une bonne quarantaine de personnes à « L'Hostellerie des 3 Pigeons » à Paray Le Monial.**